

SYSTEMES ENERGETIQUES INSULAIRES

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

BILAN PREVISIONNEL DE L'EQUILIBRE

OFFRE-DEMANDE D'ELECTRICITE

2016

SOMMAIRE

Préambule	2
1 Saint-Pierre	2
1.1 La demande	2
1.2 La production	2
1.3 Le développement du parc de production	2
2 Miquelon	3
1.1 La demande	3
1.2 La production	3
2.2 1.3 Le développement du parc de production	3

PREAMBULE

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par l'article L. 141-9 du code de l'énergie, EDF réalise, en tant que gestionnaire de réseau dans les zones non interconnectées au réseau métropolitain continental, un bilan prévisionnel de l'équilibre offre-demande d'électricité. Chaque année, le bilan prévisionnel comprend une analyse de l'évolution de l'offre et de la demande d'électricité et des besoins d'investissements en moyens de production nécessaires pour assurer la sécurité de l'approvisionnement électrique sur un horizon d'au moins cinq ans. Les années impaires, cette analyse est réalisée sur quinze ans. Le bilan publié en 2015 couvrait les années 2015 à 2030.

Ce document présente le bilan prévisionnel sur la période 2016-2021 pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les prévisions de consommation reposent sur l'intégration des réalisations récentes (année 2015) et les mêmes taux de croissance que ceux figurant au bilan prévisionnel 2015.

Pour l'offre, le document intègre les informations disponibles début 2016 sur l'évolution du parc de production.

1 SAINT-PIERRE

1.1 LA DEMANDE

L'énergie nette livrée au réseau s'est élevée à 41,7 GWh en 2015, un chiffre en légère augmentation par rapport à l'année précédente (+0,7%).

En 2015, la puissance de pointe maximale de consommation sur le réseau a atteint 9,9 MW, en très légère augmentation par rapport à 2014 (+0,5%).

Pour limiter la croissance de la demande, les actions de MDE sont essentielles, en particulier celles visant à limiter voire supprimer le recours au chauffage électrique.

1.2 LA PRODUCTION

La centrale de Saint-Pierre a été renouvelée et les nouveaux moteurs mis en service en juillet 2015. La puissance installée est désormais de 20 MW.

1.3 LE DEVELOPPEMENT DU PARC DE PRODUCTION

Dans un contexte de stabilité de la demande, aucun nouveau moyen de production additionnel n'est nécessaire d'ici à 2021. Cependant un projet de Hub portuaire est aujourd'hui à l'étude. S'il se réalisait, la demande électrique additionnelle pourrait atteindre 15 MW et nécessiterait la construction de nouveaux besoins de production.

2 MIQUELON

1.1 LA DEMANDE

L'énergie nette livrée au réseau s'est élevée à 6,9 GWh en 2015, un chiffre quasiment stable par rapport à l'année précédente (+0,5%).

En 2015, la puissance de pointe maximale de consommation sur le réseau a atteint 1,8 MW, identique au niveau observé en 2014.

1.2 LA PRODUCTION

Le parc de production n'a pas évolué depuis la publication du bilan prévisionnel 2015.

2.2 1.3 LE DEVELOPPEMENT DU PARC DE PRODUCTION

Des études sont en cours sur la possibilité d'installer une ferme éolienne sur l'île pour constituer un système hybride éolien/thermique adossé à un système de stockage pour assurer l'équilibre offre demande à chaque instant et maximiser la part de la production éolienne. Le remplacement des groupes de production actuels, vieillissants, sera à déterminer en fonction du résultat de ces études.

Au vu du rythme modéré de croissance de la demande, aucune capacité additionnelle ne sera nécessaire d'ici à 2021.